

**COMMUNE DE BON-ENCNTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 18 h**  
**(Extrait du Registre)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 SEPTEMBRE à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCNTRE légalement convoqué le 17 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Étaient présents :** Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

**Étaient représentés :**

M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à M. ROULET Pascal.  
M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. VIDAL Jean-Christophe.  
M. COUDERC Patrick pouvoir à M. GALABERT Vivian.  
M. GABEN Stéphane pouvoir à M. AMELING Christian.  
Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à Mme CHATOT Magali.  
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.  
M. BRUGIDOU David pouvoir à Mme LAMY Laurence.

**Absente :**

Mme ESPINASSE France.

Monsieur Pascal ROULET a été désigné secrétaire de séance.

**2021.49 - OBJET : TARIFICATION MARCHÉ GOURMAND ET DES MARCHES A THEME.**

**VOTE : Pour : 28**

Mes Chers Collègues,

**I - Exposé des motifs :**

Par délibération en date du 24 février 2016, le conseil municipal a approuvé la tarification **du marché gourmand** (marché de plein vent) applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars de la même année.

Le fonctionnement actuel du marché demande à modifier à la marge les tarifs pour assurer une équité entre les exposants en tenant compte des modifications de la surface occupée, de la présence saisonnière et d'une occupation exceptionnelle répondant à des productions locales et très ponctuelles.

Ainsi je vous propose d'adopter les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2021 :

EMPLACEMENT OCCUPE	TARIFS 2016	TARIFS 2021	TARIFS 2021
		EMPLACEMENT	1/2 EMBLACEMENT
A l'année	14 € /le mois	14 € /le mois	7 € /le mois
Au trimestre	15 €/le mois	16 €/le mois	8 € /le mois
Au mois	21 €		
À la journée	6 €	6 €	6 €
ELECTRICITE	TARIFS 2016	TARIFS 2021	
A l'année	7 € / le mois	7 € / le mois	
Au trimestre	8 € /le mois	8 € /le mois	
Au mois	9 €		
Par jour	4 €	4 €	

Par ailleurs, la commune souhaite renouveler l'expérience **des marchés à thème** comme celui qui avait été organisé pour les fêtes de Noël.

Pour cela, je vous propose d'adopter les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

## II - Considérants et références juridiques :

Vu la délibération du 24 février 2016 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs applicables au marché gourmand à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016,

Considérant qu'il y a lieu d'adapter ces tarifs à la pratique actuelle du marché dominical de plein vent de Bon-Encontre,

Considérant que les marchés à thème n'ont pas les mêmes caractéristiques que le marché dominical gourmand et qu'il y a lieu de fixer un tarif spécifique,

EMPLACEMENT OCCUPE	TARIFS
De 1 à 4 mètres	30 €
Le mètre supplémentaire	5 €
	TARIFS
Table à l'unité	2 €
ELECTRICITE	TARIFS
Forfait jour	3 €

**Considérant l'exposé ci-dessus,**

**Je vous propose mes chers collègues,**

**D'ADOPTER** les tarifs ci-dessous qui seront applicables le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour le marché gourmand :

EMPLACEMENT OCCUPE	TARIFS 2021	TARIFS 2021
	EMPLACEMENT	1/2 EMBLACEMENT
A l'année	14 € /le mois	7 € /le mois
Au trimestre	16 € /le mois	8 € /le mois
Au mois		
À la journée	6 €	6 €
ELECTRICITE		TARIFS 2021
A l'année	7 € / le mois	
Au trimestre	8 € /le mois	
Au mois		
Par jour	4 €	

**D'ADOPTER** les tarifs ci-dessous qui seront applicables le 1<sup>er</sup> décembre 2021 pour les marchés à thème,

EMPLACEMENT OCCUPE	TARIFS
De 1 à 4 mètres	30 €
Le mètre supplémentaire	5 €
LOCATION DE TABLES	TARIFS
Table à l'unité	2 €
ELECTRICITE	TARIFS
Forfait jour	3 €

**Je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir en délibérer.**

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
 A l'unanimité**

**ADOPTÉ** les tarifs ci-dessous qui seront applicables le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour le marché gourmand :

